

SESSION DU COMITÉ DE COORDINATION

DU 27 JUIN 2013

juillet 2013

A L'ORDRE DU JOUR

1. **DÉCLARATION FO**
2. **AIDE SOUTIEN SCOLAIRE 2014**
3. **CONTRÔLE DES DROITS DES BÉNÉFICIAIRES**
4. **RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE CMCAS**
5. **ÉVOLUTION DES TABLEAUX HIÉRARCHIQUES**
6. **PRESTATIONS REMBOURSÉES À LA CAMIEG**
7. **CHARGES DE PERSONNELS 2012 CMCAS NON ADHÉRENTES AUX TERRITOIRES**
8. **SUIVI FONDS SANTÉ ET ASS 2012**
9. **CHARGES ADMINISTRATIVES 2013 CMCAS ADHÉRENTES AUX TERRITOIRES**
10. **RÉSULTATS BUDGÉTAIRES 2012 : 4 716 940,53€**
11. **ORIENTATIONS 2014**

1. DÉCLARATION FO

FO a fait une déclaration liminaire sur les retraites, la SNET, les excédents financiers du régime maladie des IEG et le financement des activités sociales par le 1 % (Cf. joint).

À l'unanimité, la Session du Comité de coordination a voté une motion de soutien (jointe) aux salariés d'EON et a dénoncé les attaques portées contre nos garanties collectives.

2. AIDE SOUTIEN SCOLAIRE 2014

À l'unanimité, la Session du Comité de coordination retient DOMICOURS. Pour la Guyane et St Pierre et Miquelon, il y a un risque de non-intervention de DOMICOURS. Pour éviter une inégalité de traitement, une recherche locale d'un partenaire devra être engagée par DOMICOURS.

3. CONTRÔLE DES DROITS DES BÉNÉFICIAIRES

Contrairement aux autres années, il n'y a plus de marché national auquel les Cmcas pouvaient faire appel. Pour la campagne 2013, les Cmcas doivent faire par elles-mêmes.

4. RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE CMCAS

FO, CGT et CFE ont soutenue la suppression de cette réunion 'grand-messe' et la mise en place de réunion à taille plus petite par régions. La CFDT s'est abstenue...L'assemblée générale des présidents de Cmcas est maintenue.

5. ÉVOLUTION DES TABLEAUX HIÉRARCHIQUES

Les Cmcas de Haut de Seine et Nice demandent une modification de leur TH. Le Bureau du Comité de coordination est mandaté pour analyser ces demandes.

6. PRESTATIONS REMBOURSÉES À LA CAMIEG

Les prestations étant toujours remboursées à la date des soins, la Camieg continue de rembourser les assurés pour les forfaits hospitaliers et chambres individuelles antérieurs à 2011 (à partir de 2011 ce sont la CSMA et CSMR qui prennent en charge). Elle adresse ensuite une demande de remboursement au Comité de coordination.

FO, CGT et CFDT décident que le Comité de coordination doit honorer ces remboursements à la Camieg. La CFE s'abstient !!!

7. CHARGES DE PERSONNELS 2012 CMCAS NON ADHÉRENTES AUX TERRITOIRES

L'écart entre le budget initial total (13 675 62 €) et les budgets réalisés pour chacune des Cmcas dégage 1 484 453,95 €. **Pour FO**, le suivi de ces charges permet d'attribuer au plus juste les montants nécessaires aux Cmcas. C'est plus de 1 % pour les activités sociales.

8. SUIVI FONDS SANTÉ ET ASS 2012

ASS, un reliquat de 761 732,50 € qui interpelle... Les aides, les outils de gestion et les budgets existent mais ils ne sont pas utilisés. Les bénéficiaires n'auraient-ils pas besoin de ces aides ? **Pour FO**, ce résultat est lié avant tout à la réduction des aides voulue par la CGT et soutenue par la CFDT et la CFE.

Santé, un déficit de 923 839,90 € du à une sous estimation par la CGT des besoins de financement de la CSMR pour 2012 par ce qu'il fallait donner plus de 1 % à la CCAS.

9. CHARGES ADMINISTRATIVES 2013 CMCAS ADHÉRENTES AUX TERRITOIRES

L'écart entre le budget initial total (8 402 705 €) et les budgets conventionnés entre Cmcas et CCAS pour chacune des Cmcas dégagerait 1 779 516 €. Les budgets pour 5 Cmcas sont en cours de vérification et ne seront validés qu'à la Session de septembre 2013 (Bayonne, Pau, Caen, Cherbourg, Haute Normandie).

Cette analyse détaillée des charges administratives des Cmcas soutenue par FO a permis de les rationaliser.

Pour FO, cela confirme que les charges administratives pouvaient bien être réduites et conforte notre volonté de réduire ce budget pour attribuer plus de 1 % pour les activités sociales au bénéfice des agents.

10. RÉSULTAT BUDGÉTAIRE 2012 : 4 716 940,53 €

Produits financiers	84 044,52 €
Budget Comité	1 130 859,63 €
Fonds Santé et ASS	162 107,40 €
Ajustement frais de personnels	1 484 453,95 €
Réserve de sécurité	2 125 308,36 €
Ressources non réparties	54 381,47 €

FO avait fait valoir pour 2013 la mise en place d'une réserve de sécurité que la CGT n'avait pas retenue.

FO et CGT ont voté la mise en réserve de sécurité pour 2013 de 3 657 450 € et de 1 059 490,53 € en réserves en attente d'affectation. CFDT et CFE se sont abstenues...

11. ORIENTATIONS 2014

Déclaration FO (jointe) précisant les principes directeurs, le montant du fonds Santé (CSMR) et les principes de répartition du 1 % pour 2014.

Principes directeurs : Unanimité des délégations sur les propositions de FO.

Fonds Santé :

FO a rappelé l'engagement entre fédérations d'une participation du 1 % à hauteur a minima de 50 % des cotisations CSMR. Sur cette base FO propose 38 M€.

CGT propose 27 M€, identique à 2011, même pas une réévaluation sur le coût de la vie...

CFDT propose 45 M€, de la surenchère...

CFE propose 35 M€, en dessous des besoins envisagés...

Principes de répartition du 1 % :

FO a rappelé sa priorité à la santé et aux aides d'actions sanitaires et sociales avec l'attribution des fonds nationaux correspondants.